

ADMINISTRATION COMMUNALE 2

INFORMATIONS COMMUNALES

Billet de la municipalité 3 - 6

Les nouvelles du conseil communal 7 - 9

C'EST GENIAL, LISEZ-LE 9

CAUSE TOUJOURS

Anniversaire André Galli 10

Parc Périurbain 10

Les églises de VT et Peney-le-Jorat 11

Croisière Sympatours 12

Les Concerts du mercredi 13

ECHO DU RETROVISEUR

La borne à trou 13 -14

SOCIETES LOCALES

L'Abbaye des Trois-Districts 14

Les Potes-Iront 15

Groupe de marche 16

L'Harmonie des Forêts 16

Agenda des sociétés locales 17

INFOS/PETITES ANNONCES 18 -19

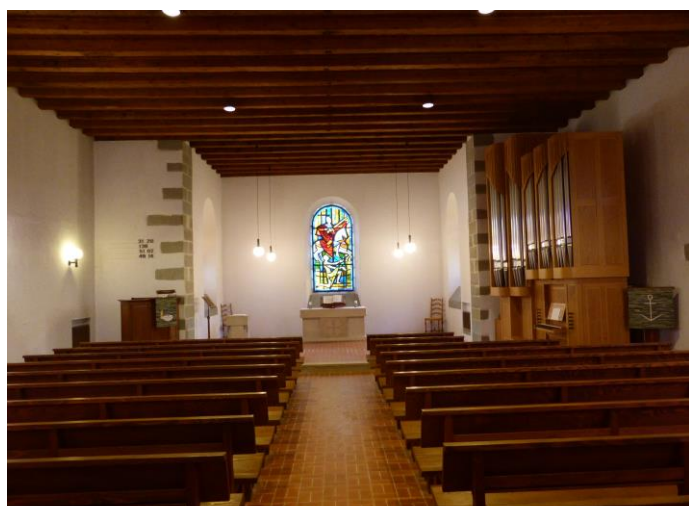
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL 20

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



NOS EGLISES





MUNICIPALITE

Line Gavillet

Syndique

tél. 021 903 30 39 / 079 714 73 06

mail line.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Didier Schmid

Claude Racine

Vice-syndic

tél. 021 903 29 76 / 079 258 14 37

mail claudio.racine@jorat.menthue.ch

Suppléante : Giuseppe Greco

Bernard Joss

Conseiller municipal

tél. 024 433 10 40 / 079 310 93 39

mail bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Claude Racine

Giuseppe Greco

Conseiller municipal

tél. 078 623 12 34

mail giuseppe.greco@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Didier Schmid

Conseiller municipal

tél : 021 731 28 54 / 079 213 25 84

mail : didier.schmid@jorat-menthue.ch

Suppléante : Line Gavillet

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron

Giulia Fontana, Apprentie Forestier-bûcheron

Mathieu Bichsel, Apprenti Forestier-bûcheron

Administration générale – Relations extérieures

Cimetières

Ecole - Eglise

Finances

Personnel administratif et tech.

Bâtiments - Refuges

Déchets

Eau

Epuration

Domaines - Terrains

Eclairage public

Forêts – Chemins Forestiers

Parcs et promenades

Service du Feu, PCi

Culture (sociétés locales, manifestations)

Police des constructions

Passeport-vacances

Social

Aménagement du territoire (urbanisme)

Police

Routes - Transport

SI (gaz, électricité, téléphone)

Voirie

Energie

PRESIDENT DU CONSEIL

**Frédry-Daniel
Grossen**

Au Quartier Latin 3

1059 Peney-le-Jorat

Tél. 021 903 32 01

Secrétaire municipale : Nicole Boeuf

Assistée par Joëlle Braillard

Contrôle des habitants : Laurence Cherpillod

Horaires d'ouverture au public

Lundi 17h-19h / Mardi 09h-11h

Mercredi 14h-16h / Jeudi 09h-11h

Boursière communale : Clémence Grognez

assistée par Céline Grognez

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Büetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Fontainier

Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

Roland Schmutz, employé communal

**Gestion équipe
forestière
Roland Rapin**



BILLET DE LA MUNICIPALITE

Chères habitantes et chers habitants de Jorat-Menthue,

Au moment d'écrire ces lignes, les jours diminuent, mais l'été est beau, avec une température très agréable et nous offre de belles soirées ensoleillées.

La rentrée scolaire, qui donne des cheveux blancs aux membres de l'association scolaire (ASIRE) : « - lundi est-ce que les horaires de bus vont fonctionner ? Sans trop d'attente ? Avec assez de places pour tous les élèves ? »

Cette année, c'est le bureau administratif de l'ASIRE qui a repris la gestion des abonnements. La journée continue intéresse de plus en plus de familles : la structure d'accueil de St-Cierges et le restaurant de Thierrens sont complets. Le restaurant scolaire de Poliez-Pittet va être agrandi.

Dans cette première année de deuxième législature, les effets de la votation populaire de 2013 sur l'aménagement du territoire se font durement sentir. Au printemps 2016, le service cantonal s'opposait à 2 mises à l'enquête de projet de construction, afin de contraindre la municipalité de prendre des mesures, visant à stopper le développement des constructions. Comme la commune voisine de Montanaire, la municipalité a annoncé l'établissement d'une zone réservée, qui a pour but de permettre le redimensionnement de la zone à bâtir. Le règlement de cette zone doit être encore approuvé par le conseil communal cet automne. Mais cela veut dire, que l'étude du nouveau plan général d'affectation (PGA) qui va définir les futurs terrains constructibles et non constructibles, déjà complexe en soi, va être complexifiée par cette nouvelle loi.

Le projet de Data Center de l'Emetteur de Sottens n'a pas encore donné de résultats. La municipalité envisage d'autres solutions.

Engagée depuis l'automne passé, l'équipe d'étude de projet de parc « périurbain » s'est installée dans l'ancienne classe de Villars-Tiercelin et s'est mise au travail. Peut-être avez-vous participé à « des balades rythmées par les chants des oiseaux de la forêt » sous la conduite de Lionel Maumary, ornithologue, ou cherché les plantes sauvages comestibles avec le naturaliste Michaël Berthoud. Si non, vous pouvez encore vous inscrire pour visiter notre forêt avec un licheniste, ou plus connu, un mycologue. Toutes les informations se trouvent sur le site de la commune.

Au plaisir de vous rencontrer à une de ces occasions, je vous souhaite à tous un bel automne.

Line Gavillet



Un grand MERCI au
« constructeur » du feu et
aux artificiers pour leurs
magnifiques réalisations !





BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Parc périurbain :

La municipalité a décidé d'accepter d'étudier ce projet, pourquoi ?

Un parc naturel « périurbain », ça ressemble à quoi ? Et pourquoi un tel parc, chez nous dans nos forêts du Jorat ?

En fait de parc, on connaît tous le parc national des Grisons, un coin de nature dans une partie de la Basse Engadine. Une vieille histoire, puisqu'il a été créé en 1914. Et quand on s'y promène, on n'a pas l'impression d'être dans un endroit particulièrement exceptionnel. Le paysage est magnifique, mais dans notre Jorat aussi, c'est très beau !

Et alors, un parc naturel « périurbain », qu'est-ce que c'est ? J'ai trouvé la définition dans le « Mémoire Vive du Jorat » édité en 2011 :

- « espace se situant dans un périmètre de 20 km du centre d'une agglomération facilement accessible par les transports publics..... Dans sa zone centrale, couvrant au moins 4km², le milieu naturel est préservé et se développe selon sa propre dynamique ».

4km², cela représente 10 % de la surface dont les membres de l'association sont propriétaires.

« Un parc doit reposer sur un processus démocratique régional. C'est donc sur la base de la volonté populaire que les parcs seront créés et gérés. Le postulat consiste à dire que c'est la population et les principaux acteurs concernés qui prennent conscience des valeurs naturelles et paysagères dont ils ont la responsabilité. Ce sont eux qui décident de la nouvelle image à donner en tant que parc afin de préserver ce capital et de pouvoir en tirer profit. »

Ce qui veut clairement dire, que la population dont les conseils communaux et généraux de nos communes, devront non seulement être informés des enjeux, mais participer à la création du futur parc. On sait qu'environ 35% des espèces animales et végétales vivent dans les milieux forestiers. La diversité biologique de nos bois du Jorat est considérable.

La Municipalité de Jorat-Menthue a mis à disposition une trentaine d'ha de forêt, sur les 400 que compte notre commune pour l'étude du parc naturel périurbain, donc, un peu moins de 10%. Pour elle, l'amélioration de la desserte en transport public et une réflexion sur la mise en valeur du bâtiment du Chalet du Villars sont insérées dans ce projet.

Line Gavillet



Pour Noël 2017, afin d'éviter la surcoupe et le gaspillage, les sapins seront mis à disposition sur réservation. Comme chaque année, un tout ménage vous parviendra pour vous indiquer le lieu et l'heure de distribution dans votre village, ainsi que la marche à suivre pour la réservation de votre sapin.

Giuseppe Greco

Ces derniers temps, de jolies fleurs posées sur des tombes du cimetière de Villars-Mendraz, ainsi qu'une plaque faite par les enfants d'un défunt ont disparus !

Qui peut être assez « tordu » pour détrousser des tombes !!! Qui que vous soyez, peut-être vous n'avez pas vécu la perte d'un être cher, alors vous ne vous rendez pas compte du mal que vous faites !!! S'il vous plaît, réfléchissez.... Peut-être qu'un jour vous devrez vous aussi déposer une belle fleur à la mémoire de quelqu'un que vous avez aimé ! Seriez-vous content de constater qu'elle a disparu ???

A bon entendeur





BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Nos déchetteries

Pour rappel voici les horaires :

Horaire d'hiver dès le 29 octobre 2017	Lundi	Mercredi	Samedi
Peney-le-Jorat	13h00 14h00	16h00 17h00	10h00 11h30
Sottens	-	-	10h00 11h30
Villars-Mendraz	-	13h30 15h00	09h30 11h30
Villars-Tiercelin	-	17h00 18h30	09h30 11h30

Horaire d'été dès le 25 mars 2018	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
Peney-le-Jorat	13h00 14h00	-	17h00 18h00	-	10h00 11h30
Sottens	-	-	18h00 19h00	-	10h00 11h30
Villars-Mendraz	-	-	13h30 15h00	17h30 18h30	09h30 11h30
Villars-Tiercelin	-	17h00 18h30	-	17h00 18h30	09h30 11h30

Claude Racine

Jubiltaire



Nous souhaitons un joyeux anniversaire à Georges Zimmermann qui a fêté ses 90 ans le 31 juillet dernier.

Monsieur Zimmermann, habitant de Peney-le-Jorat, docteur en droit et ancien député vaudois a beaucoup travaillé au sein de notre commune, notamment dans la commission du règlement de fusion.

Nous lui souhaitons de rester aussi dynamique et joyeux que lorsque qu'il nous a accueilli chez lui pour ce 90^{ème} anniversaire !

Giuseppe Greco



Région du Gros-de-Vaud

Pl. des Petites Roches 1

CH – 1040 Echallens

Tél. +41 21 881 22 37

www.gros-de-vaud.ch

Région du Gros-de-Vaud

Pour un développement harmonieux et une identité affirmée

Située entre Lausanne et Yverdon, la Région du Gros-de-Vaud regorge d'un riche patrimoine économique, culturel et naturel. C'est pourquoi, l'association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) fondée en 1988 et composée des 37 communes du district du Gros-de-Vaud et d'une centaine de membres privés, œuvre au renforcement de l'identité régionale à travers le développement de stratégies et de projets divers sur de nombreuses thématiques.



Association de droit privé, l'ARGdV est une plateforme d'échanges publics-privés qui traite et soutient une large palette d'activités, qui visent à la mise en œuvre d'une stratégie régionale validée par le Département de l'Economie, de l'Innovation et du Sport. Pour travailler avec efficacité la multiplicité et la variété des projets, nous nous appuyons sur des commissions thématiques comme le développement économique, le tourisme et la culture, l'agriculture, le territoire et la mobilité, le sport et la jeunesse, notamment. Nous jouons également le rôle d'interface et de coordination entre les différents acteurs publics et privés concernés.

La région Gros-de-Vaud a la particularité d'avoir des activités économiques diversifiées, ce qui est une force. Le district compte au total plus de 2'000 entreprises composées de 1 à plus de 100 salariés. La partie Ouest de la région est davantage axée sur les activités industrielles, et en particulier le bassin de la Venoge. Il s'agit d'un pôle de développement économique d'importance cantonale, avec des entreprises œuvrant dans la logistique ou la construction, notamment. La région abrite également au nord du district la deuxième scierie de Suisse qui transforme 150'000 m³ de bois par année. L'agriculture est également un secteur important puisque le Gros-de-Vaud dispose d'une large surface agricole et sylvicole couvrant près de 90% de son territoire. Il est d'ailleurs appelé le grenier à blé du canton. Enfin, de nombreux services sont regroupés autour de centralités comme Bercher et Thierrens au nord, Cugy et Froideville au sud, Penthaz et Penthalaz à l'ouest et Echallens en son centre.



L'important développement démographique enregistré ces dernières années - plus 2,6% entre 2008 et 2016 alors que la moyenne cantonale est de 1,5% - est un enjeu régional majeur. Une des conséquences est d'importants besoins en infrastructures, mais aussi la nécessité de travailler sur le ratio emplois/habitants qui est inférieur de moitié à celui du canton (environ un emploi pour quatre habitants contre un pour deux pour le canton). L'objectif est donc de stabiliser ce ratio en favorisant le maintien et la création d'emplois, malgré les contraintes imposées par les lois sur l'aménagement du territoire.

Alain Flückiger
Secrétaire général

Plus d'informations sur www.gros-de-vaud.ch



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Siégeant pour la première fois en 2017, le Conseil communal a tenu séance le lundi 12 juin dernier. Après l'ouverture de la séance, le Conseil a adopté le procès-verbal de la séance de décembre. Signalons à ce propos que ces procès-verbaux sont consultables, une fois adoptés par le Conseil, sur le site internet de Jorat-Menthue (www.jorat.menthue.ch) sous la rubrique officiel/conseil communal.

Suite aux démissions de Messieurs Stéphane Métraux et Pierre-André Pelet, lesquels sont remerciés pour leur activité depuis la fusion, deux membres suppléants, Xavier Robert de Montaubion-Chardonney et Johan Viret de Villars-Tiercelin, sont assermentés et admis dès cet instant au sein du Conseil communal.

Après les diverses communications du président et de la Municipalité, les comptes et la gestion 2016 ont été approuvés. Ce furent ensuite les élections statutaires. Le bureau a ainsi été entièrement reconduit dans la composition suivante :

- Frédy-Daniel Grossen, président
- Christophe Korber, vice-président, membre du bureau
- Laurette Jatton et Jean-Marc Hermans, scrutateurs, membres du bureau
- Manuela Gavillet et Françoise Gurtner, scrutatrices suppléantes.

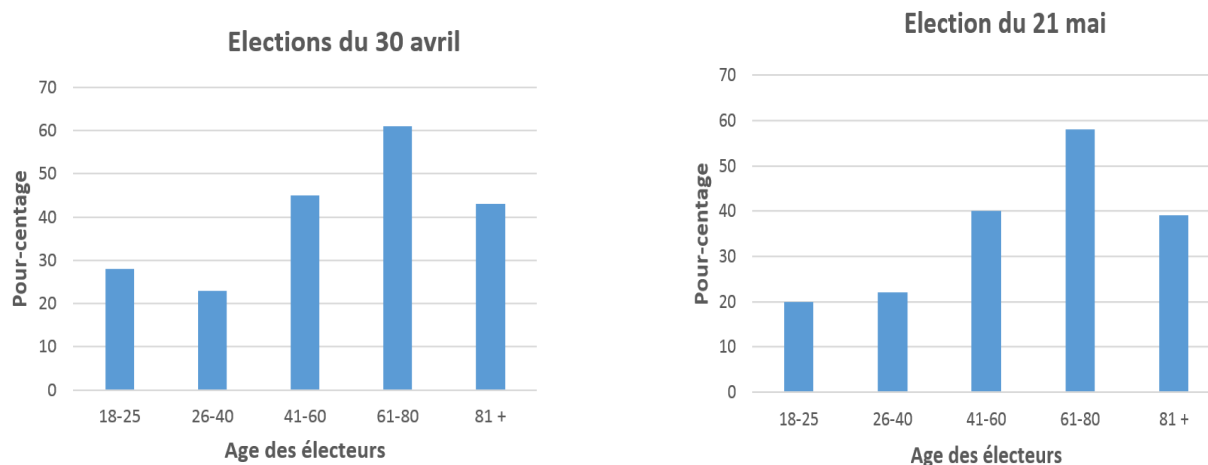
L'occasion est ici donnée au soussigné de remercier vivement les autres membres du bureau, vice-président et scrutateurs, lesquels sont actifs également au bureau électoral.

L'une des grandes tâches des autorités communales est et sera de définir un nouveau plan général d'affectation du territoire (PGA), plan qui définira pour l'ensemble de la commune les diverses zones du territoire, en particulier les zones à bâtir. La tâche est importante et urgente, puisque tout le territoire « à bâtir » a été placé en zone réservée, donc bloquée en attendant l'approbation du nouveau PGA. Pour ces travaux, le Conseil a désigné, après longue discussion sur la procédure, une délégation chargée de représenter le Conseil auprès de la Municipalité. Ce groupe est actuellement formé de Daniel Robert (Montaubion-Chardonney), Jean-Paul Cavin (Peney-le-Jorat), Jean-Marc Hermans (Sottens), François Cornu (Villars-Mendraz), Vincent Aubert et Olivier Sonderegger (Villars-Tiercelin).

La séance s'est terminée avec la présentation du projet de parc périurbain, par Anne-Marion Freiss (préfète du district de l'Ouest lausannois), présidente de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien », et Sophie Chanel, cheffe de projet.

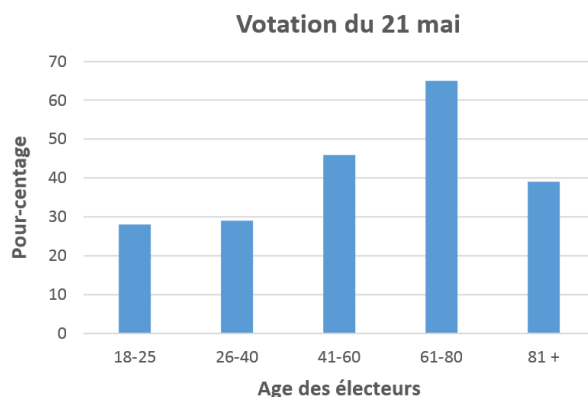
J'ai évoqué plus haut le bureau du Conseil communal. Ce bureau exerce aussi la fonction de bureau électoral, le soussigné en assumant, conformément à la loi, la présidence. Pour compléter l'équipe, plusieurs autres électeurs de la commune, choisis dans et hors du Conseil communal, complètent ce bureau.

Dans ce domaine, le bureau électoral a été à l'œuvre à trois reprises ce printemps. Le 12 février ce fut une votation fédérale, le 30 avril, l'élection du Grand Conseil et le premier tour de l'élection du Conseil d'Etat, et le 21 mai ce fut le second tour de l'élection du Conseil d'Etat et une votation fédérale. Il n'est pas inintéressant de relever ici l'assiduité avec laquelle les diverses tranches de population participent aux élections et votations. Avec une participation des électrices et électeurs variant entre 40 et 50%, la participation des diverses tranches d'âge se présente graphiquement ainsi :



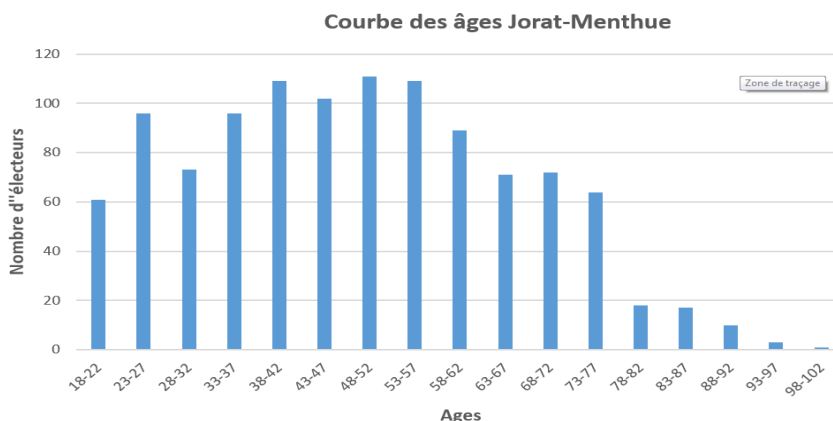


LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL - suite

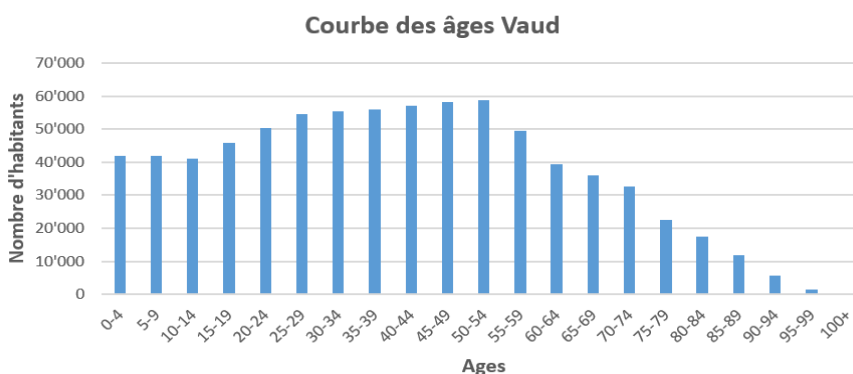


Une constatation s'impose d'entrée, la participation des classes 18-25 ans et 26-40 ans est nettement en-dessous de la moyenne, alors que les électeurs âgés entre 61 et 80 ans sont les plus assidus.

L'étude de ces participations a été complétée par l'étude de la courbe des âges des électeurs de Jorat-Menthue. Cette courbe se présente ainsi :



Comparée à la courbe des âges de la population résidente vaudoise, qui se présente ainsi :



On constate une « surreprésentation » de la classe 23-27 ans !

Une dernière remarque enfin. Contrairement à ce que laisse croire la courbe des âges Vaud, il y a bien des centenaires dans le canton. Mais peu nombreux (ils sont tout de même près de 200 !), ils n'apparaissent pas dans le graphique.

A bientôt pour d'autres nouvelles.

Frédéric-Daniel Grossen, président du Conseil communal



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL - suite

L'épi – monnaie locale Gros-De-Vaud, Pied du Jura

Vous le savez peut-être, depuis quelques temps déjà, s'active un petit groupe de personnes qui ne fait que grandir afin de mettre en fonction << l'épi >> la monnaie locale complémentaire du Gros-de-Vaud et Pied du Jura.

Une monnaie locale complémentaire, mais pour quoi faire ?

- Servir l'intérêt du bien commun en promouvant des pratiques durables et responsables.
- Renforcer le tissu social, l'esprit de solidarité et de coopération en soutenant les valeurs du vivre ensemble.
- Valoriser le commerce de proximité en favorisant les trajets courts et en limitant les intermédiaires.
- Dynamiser la création de richesses en développant l'économie réelle au lieu de l'économie spéculative.

Pour plus d'informations, consultez : www.epi-vd.ch



MONNAIE LOCALE
GROS-DE-VAUD - PIED DU JURA
pour un bassin de vie rural



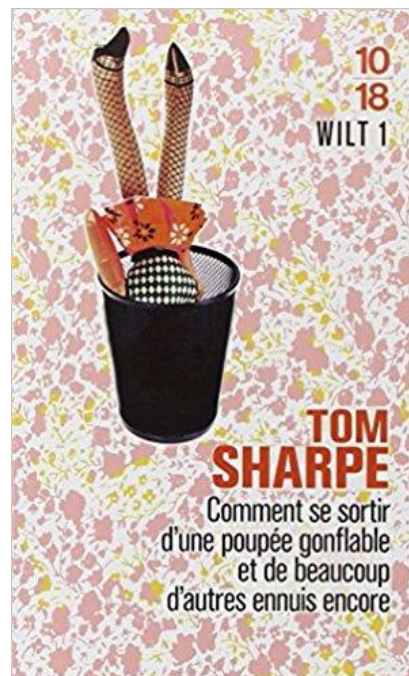
Giuseppe Grecco

C'EST GENIAL, LISEZ-LE



J'étais très curieux de commencer la série des Tom Sharpe (et oui, il y en a 5! Mais tous peuvent se lire indépendamment les uns des autres). Henry Wilt a des problèmes. Beaucoup de problèmes. À commencer par une carrière au point mort, des étudiants demeurés, des quadruplées odieuses - et Eva, bien sûr, une épouse frustrée qui jubile à le rabaisser. Heureusement, Wilt est un homme plein de ressources. Sa solution ? Faire disparaître sa femme ; et il passe ses journées à scénariser sa disparition; jusqu'à ce Jour... celui où il sera tellement ridiculisé qu'il décidera de passer à l'action et de supprimer celle qui a fait de sa vie un enfer ! L'anti-héros so british du maître de l'humour noir fait ses débuts dans ce livre décapant et irrésistiblement espiègle.

Gil Guttman



"Wilt 1 : Comment se sortir d'une poupée gonflable
et de beaucoup d'autres ennuis encore"
Tom Sharpe, 10/18



Anniversaire d'André Galli

Le 4 juin dernier, André Galli fêtait ses 60 ans ! Une journée toute à son image, chaleureuse, riante, festive, multiculturelle, savoureuse, bref une journée tout à l'honneur de notre boucher de campagne par-delà le moulin de Peney !

Cher André,
Merci infiniment à toi et à toute ton équipe pour l'organisation de cette fabuleuse journée. Nous te souhaitons encore de belles et nombreuses années à nous régaler les papilles et à nous faire rire. Merci pour tout ce que tu apportes à notre région et dans nos assiettes !



Giuseppe Greco

Des nouvelles du projet du Parc naturel périurbain du Jorat (PNP)

L'année 2017 a vu naître les offres proposées par le projet du PNP du Jorat. Parmi celles-ci, les offres proposées aux enfants (*Les détectives en forêt*, *A la découverte de la Bressonne*, *A la découverte des champignons*) dans le cadre de Pâkomuzé et des passeports vacances de Lausanne et de Moudon. Les buts de ces sorties ont été de familiariser les enfants à la biodiversité de la forêt ainsi qu'au métier de forestier-bûcheron. Ces derniers ont d'ailleurs participé activement aux passeports vacances pour la plus grande joie des participants. D'avril à août, 158 enfants en tout ont pu profiter des sorties organisées par l'équipe du PNP et les balades d'observation et découverte du patrimoine ont permis à plus de 160 personnes de découvrir les bois du Jorat par une approche originale et guidée par des spécialistes.

Durant les mois de mai et juin, l'équipe du PNP a organisé à Villars-Tiercelin la Fête de la nature et son Festi'Jorat, première édition de son rendez-vous annuel avec la population locale. La « forêt vivante » était le thème de cette année avec comme invités une dizaine d'associations spécialisées sur certains groupes d'espèces ou ayant une approche particulière de ces dernières (par exemple : la cueillette de plantes sauvages comestibles). L'évènement s'est voulu tous publics et a accueilli environ 200 personnes qui ont pu profiter sur place des animations, des connaissances des spécialistes et des produits artisanaux locaux (bière du brasseur, grillades du boucher, glaces de la ferme et pâtisserie des paysannes vaudoises). Les plus jeunes ont pu s'essayer au Land'Art, voyager à travers les contes de la forêt ou encore déguster les plantes comestibles.

L'équipe du PNP vous invite à venir suivre la dernière balade de l'année le mercredi 25 octobre de 14h à 17h depuis la salle du Tilleul de Montpreveyres à la découverte des champignons du Jorat, en compagnie de Vincent Fatton, mycologue et contrôleur certifié. Vous êtes également conviés à venir en savoir plus sur la nature des bois du Jorat à travers un cycle de 4 conférences réparties sur les mois d'octobre et novembre. Vous trouverez plus d'information sur notre programme des animations 2017, ainsi que les modalités d'inscriptions sur www.jorat.org. N'hésitez pas à nous suivre également sur Facebook en vous abonnant à notre page *Parc du Jorat*.

Maxime Rebord, responsable des animations PNP Jorat





Les églises de Villars-Tiercelin et Peney-le-Jorat

Notre commune ne regorge pas de monuments historiques. Mais n'est pas non plus dépourvue de bâtiments dignes d'intérêt sur les plans historique ou architectural, Nous nous proposons de nous arrêter sur quelques-uns. En commençant (à tout Seigneur tout honneur) par nos deux églises.

Les paroisses

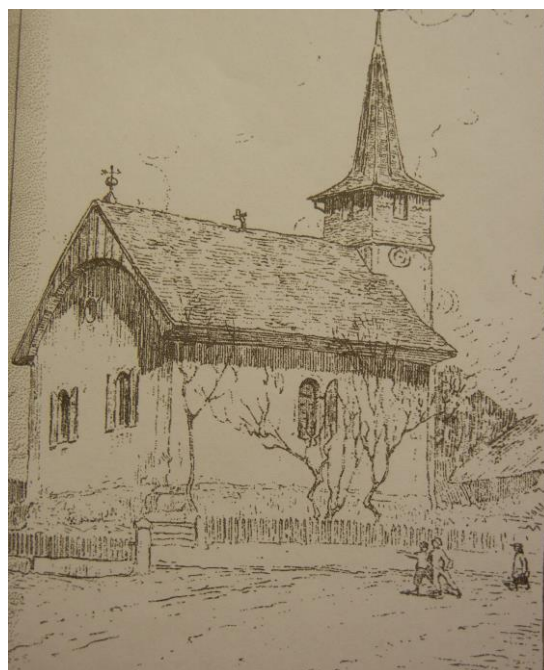
Au moyen âge, Peney, Sottens et les deux Villars semblent avoir disposé d'une église ou chapelle, dont il ne reste rien. Après la Réforme, imposée par Berne en 1536, la paroisse de St-Cierges englobe Sottens et Villars-Mendraz et celle de Dommartin comprend Chardonney et Montaubion, ainsi que Villars-Tiercelin et Peney. Suite à leur demande insistante, ces deux derniers villages se voient attribuer un pasteur suffragant en 1794, avant de former une paroisse à partir de 1840. Paroisse que rejoint Villars-Mendraz en 1910. Lors de la grande restructuration des paroisses de l'Eglise réformée vaudoise, en 2000, Peney, Villars-Mendraz et Sottens sont rattachés à la paroisse du Plateau du Jorat, Villars-Tiercelin et Montaubion-Chardonney à celle de la Haute-Menthue.

Villars-Tiercelin

La date de la construction de l'église actuelle nous pose une petite colle. Les sources écrites la fixent à 1795, en même temps que la construction d'une cure à Peney, conséquences de la création de la suffragance en 1794. Or la date qu'on lit au-dessus de la porte est 1793...

Formée d'un octogone allongé, avec un clocher-porche, cette église est une copie réduite du temple de Dommartin (1733-1735) et sera imitée à son tour à Maraçon. Elle fut construite par les maçons Pierre-François Viret (qui n'a pu terminer les travaux, s'étant cassé les deux jambes sur le chantier) et Pierre-David Viret (dont les initiales PDVR encadrent la date au-dessus de la porte) et par les charpentiers Jacques et Jean-Philippe Viret. Le menuisier Jean-Daniel Jatton de Villars-Mendraz exécuta les fenêtres et la chaire. Berne subsidie la construction et le bailli de Lausanne Louis de Büren donne deux coupes de communion.

D'une restauration effectuée en 1896 date la plaque qui surmonte la porte d'entrée (et où figure le verset d'un psaume : « J'entrerai dans ta maison avec le respect qui t'est dû »). Un nouvel escalier d'entrée est aménagé en 1942. Dans les années 1950, une nouvelle restauration est conduite par l'architecte R. Pezzani, avec la pose de deux vitraux de R. Viglino, de Chavornay (la crucifixion et la résurrection). Dernière réfection complète en 2010-2011 (Vincent Aubert, architecte).



Turrian 1898



Ric Berger

Peney-le-Jorat

Suite à l'incendie du village en 1759, on reconstruit en 1768 une maison de commune, dans laquelle devaient trouver place également l'école, l'appartement du régent et une chapelle. Celle-ci (ou s'agit-il d'un bâtiment finalement indépendant ?) est rénovée et agrandie lors de l'arrivée du premier pasteur à Peney, en 1794.

La (re)construction du temple actuel date de 1842, en même temps que la réfection du clocher (avait-il survécu à l'incendie de 1759 ?). C'est alors une simple salle rectangulaire. Les artisans en sont Daniel Huguenin et Jacques Tapy, maîtres maçons, Jean-Abram Jatton, maître charpentier et menuisier, de Peney, et des gypsier, ferblantier et serrurier de Moudon.

En 1900, le clocher est surélevé et transformé selon le goût du moment (style pittoresque). Deux vitraux de Louis Rivier sont posés en 1921.

Réfection complète et transformation en 1970 : création d'un chœur, suppression de la galerie, dégagement de la poutraison, pose de cinq nouveaux vitraux de Jean-Pierre Kaiser, dont celui de saint Martin (auquel l'église médiévale semble avoir été dédiée) et déplacement de ceux de Rivier (Jean Bettens, architecte).

En 1983, le clocher est à nouveau modifié et retrouve son aspect du 19^e siècle (au regret de certains...). Enfin, en 1988, l'église est dotée d'un orgue, un bel instrument de 11 jeux de la manufacture zurichoise Kuhn.

Jean-Paul Cavin



Croisière sur le canal de la Marne au Rhin de Lagarde à Strasbourg du 28 avril au 4 mai 2017

Le 28 avril nous partons en car jusqu'à Lagarde dans les Vosges où nous sommes chaleureusement accueillis par les 6 membres de l'équipage de la "Madeleine", péniche à 2 ponts dont la construction date de 2014. Notre groupe de 22 passagers occupe les 11 cabines disponibles. Ces cabines sont bien sûr petites mais elles sont bien agencées, aucune place n'est perdue et nous aurons le plaisir de dormir dans des lits très confortables. Nous commençons la navigation sur le canal et sommes tout de suite enchantés par la beauté et le calme qui nous entourent. Les ombres et lumières du soleil à travers la toute nouvelle verdure printanière des arbres et des buissons donnent un sentiment de paix et de sérénité. Pas un bruit à part les chants de nombreux oiseaux et le doux ronron du bateau... nous émerveillés !



Nous traversons tunnels et écluses, apprécions la précision avec laquelle le capitaine effectue les différentes manœuvres et l'habileté du second pour les amarrages et sommes subjugués lors du passage du plan incliné d'Arzviller. Fabuleux ascenseur à bateaux mis en service en 1969, remplaçant 17 écluses. Certains préfèrent naviguer, d'autres font une balade à pied ou à vélo sur le sentier bordant le canal et rejoignent le bateau quelques écluses plus loin. Pas de soucis de vitesse puisque la Madeleine est autorisée à naviguer à 6 km/h au maximum, ceci pour ne pas détériorer les rives du canal.

Nous poursuivons la navigation ; le parcours est bucolique, rythmé par le passage des écluses, voyons avec plaisir des cigognes se ravitaillant dans les champs, des familles de canards, une oie d'Egypte avec ses 6 petits oisons, deux oies cendrées se dandinant nonchalamment et qui se sont envolées élégamment : purs moments de bonheur ! A Waltenheim nous dégustons de délicieuses flammeküche (tartes flambées) dans un restaurant typique.

Nous arrivons à Strasbourg en fin d'après-midi, quittant ainsi la campagne. Nous sommes impressionnés par l'imposant bâtiment du parlement européen à l'architecture élégamment arrondie. Après une courte visite de la ville, le traditionnel repas de gala est servi à bord. Le lendemain matin, notre car nous attend pour nous ramener à Peney.

Lors des escales de cette croisière, nous avons visité :

- la Chapelle des Cordeliers à Sarrebourg avec son immense et magnifique vitrail de Marc Chagall.
- la cristallerie Harzville avec démonstration de souffleur et tailleur de cristal.
- le château du Haut Barr surnommé l'œil de l'Alsace avec vue époustouflante sur toute la plaine
- la Tour Chape qui abrite un ancien télégraphe, ancêtre de nos moyens de communication avec démonstration de son ingénieux système de fonctionnement.
- la culture du houblon et fabrication de la bière artisanale avec dégustation.
- Saverne, charmante cité avec son joli plan d'eau que domine majestueusement le château des Rohan.



A bord, nous avons particulièrement apprécié la gentillesse de l'équipage, les délicieux repas concoctés et présentés par notre cuisinier.

Merci à Jean-Luc Tappy de nous avoir proposé cette magnifique croisière "Sympatours" dont nous garderons un excellent souvenir.... et rebelote en 2018 sur le canal de la Loire !

Elisa Ryter



Programme des concerts du mercredi saison 2017 – 2018

La nouvelle direction des concerts du mercredi a décidé de parcourir les lieux propices au concert du Gros de Vaud. Elle a choisi l'église de Peney, qui a une excellente acoustique. Nous aurons la chance d'entendre le célèbre quatuor « Sine Nomine »

31 janvier 2018 - 20 H Eglise PENEY-LE-JORAT

Quatuor Sine Nomine + chant + piano

Patrick Genet et François Gottraux, violons

Hans Egidi, alto

Marc Jaermann, violoncelle

Avec Virginie Falquet, piano

Delphine Gillot, soprano

Wolfgang Amadeus Mozart

(1756-1791)

Quatuor avec piano K 478

Allegro-Andante-Rondo: Allegro

Franz Schubert

(1797-1828)

Quartettsatz

Richard Wagner

(1813-1883)

- L'enchantement du Vendredi-Saint

(transcription pour quatuor)

-Wesendonck-Lieder, pour piano et quatuor à cordes (transcr. Christian Favre)

Ci-dessous les autres concerts de la saison :

8 novembre 2017 - 20 H Aula du collège des trois-sapins ECHALLENS

Quatuor Prazak

28 février 2018 - 20 H Grande salle de Sugnens

Geneva brass quintet + Michel Tirabosco (flûte de pan)

14 mars 2018 - 20 H Grande salle de Sugnens

Sinfonietta de Lausanne

Direction : **Felix Froschhammer**

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier.

Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.

ECHO DU RETROVISEUR



Un autre borne "historique" dans notre commune ! ...

La Borne de 1725 à Villars-Tiercelin



La "borne de 1725" se trouve tout près du ruisseau de la Rosse, affluent de la rivière la Menthue, en limite de territoire de Villars-Tiercelin et Poliez-Pittet (Au paravent "Pully-Pittet", dans les bois des Alloux dont le bénéficiaire était l'abbaye de Thelaz, soit l'abbaye de Montheron, sise au bord du Talent).



Les inscriptions **B F**, signifient sans doute les limites de territoire des anciens baillages communs Berne et Fribourg. Cet objet ne figure pas au recensement architectural du canton de Vaud, donc on ne trouve pas d'informations complémentaires. Mais il s'agit certainement d'une borne de baillages portant les lettres **B** et **F** pour Berne et Fribourg, selon l'ouvrage de Jean-François Robert « Vieilles bornes en Pays de Vaud ».

Berne avait partagé le Pays de Vaud en dix-sept baillages dont les limites coïncidaient avec celles des districts d'il y a quelques années encore ! Seuls les baillages de Berne et Fribourg ont été abornés. Ces bornes portaient l'ours de Berne ou plus simplement la lettre B sur une face et sur l'autre face, les écus de Berne et Fribourg ou les lettres B et F. Ces bornes datées de 1725 marquaient la limite du baillage d'Echallens, ainsi que la forêt du Jorat.

On cite également d'autres types de bornes sur lesquelles se trouvent les lettres BR pour la République de Berne. Une autre interprétation de ces lettres seraient **Borne-Fontaine** (B-F) ... et comme celle-ci se situe en zone de sources.... On peut rêver !!!

Jean-Luc Tappy



Bornes-menhirs-percées Mea culpa !

Dans le dernier numéro, j'ai placé la borne à trou de Peney-Le-Jorat à un mauvais endroit sur la carte.... Toutes mes excuses à celles et ceux qui ont cherché en vain ce vestige...



Voici le bon emplacement, à la limite des villages de Peney-Le-Jorat et Villars-Tiercelin, sur l'ancien tracé du Chemin des Paysans... toujours assez difficile à trouver !

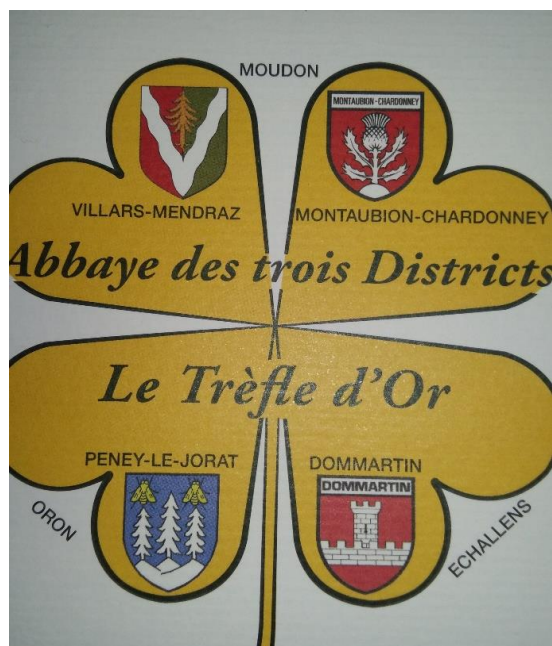
Jean-Luc Tappy



SOCIETES LOCALES



Oyez Oyez amateurs de tir veuillez réserver !



En 2018, le village de Dommartin accueillera le temps d'un week-end l'Abbaye des trois districts « Le Trèfle d'Or ». Déjà une année que les 9 membres du comité œuvrent afin que tout soit prêt et que cette 11^{ème} édition soit belle.

Du 03 au 05 août 2018 l'Abbaye des trois districts « Le Trèfle d'Or » organisera la fête du tir à Dommartin. Cette fête, qui a lieu tous les 3 ans, vit le jour en novembre 1986 et regroupe les localités de Villars-Mendraz, Montaubion-Chardonnay, Peney-le-Jorat et Dommartin.

Cette société mixte, à cheval sur les communes de Jorat-Menthue et de Montilliez, compte à l'heure actuelle plus de 180 membres. Les conditions afin d'en faire partie sont soit d'habiter dans l'une des 2 communes (Jorat-Menthue ou Montilliez) soit de justifier de liens personnels réels dans une de ces deux communes et avoir 16 ans révolus. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer tout au long de l'année auprès d'un membre du comité et elles seront intronisées officiellement dans l'Abbaye au cours de la fête de tir suivante.

Si vous aimez rencontrer de nouvelles personnes, sympathiser autour d'un verre et tirer, n'hésitez pas à contacter l'abbé président Ernest Jossi (ernest.jossi@bluewin.ch) et à vous annoncer afin de participer à la manifestation 2018. Et si vous ne souhaitez pas être membre mais que vous voulez participer à la fête réservez également ces dates et vous trouverez assurément votre bonheur en vous promenant parmi les différentes animations (caveau, jeux, etc.) de la manifestation le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le Conseil de l'Abbaye des Trois Districts « Le Trèfle d'Or »

FÊTE DU PRINTEMPS 2017 des « Potes-Iront »



A l'occasion de la fête du printemps 2017 à la Grande Salle de Villars-Tiercelin, les « Potes-Iront » décidèrent de réitérer la formule « Questions pour un Champignon » qui avait eu un grand succès en 2015 lors de sa première édition.

Eh bien, bonne nouvelle, cette deuxième soirée « champignonnesque » a trouvé un bon écho avec la participation de nouveaux couples ainsi que de jeunes adultes + ados + enfants grandement motivés par les différents jeux proposés.

Comme d'habitude, la salle fut divisée en deux groupes (bleus et oranges) qui avaient chacun leurs participants actifs aux différents jeux ainsi que leurs supporters enthousiastes qui les encouragèrent.

L'ambiance fut donc au rendez-vous dès le début avec de superbes prestations de mimes, de dessins en plus des traditionnelles questions « culturelles ».

Il y eut ensuite, bien sûr, l'entracte culinaire, avec dégustation des pâtes et différentes sauces. Ce repas était également destiné à assurer l'endurance nécessaire jusqu'à la fin de la soirée mais le doute planait, à savoir si pendant la digestion de ce délicieux repas, les deux moitiés de la salle arriveraient à se relancer pour la deuxième partie de la soirée ?!

Eh bien notre jeunesse Tiercelinesque a boosté la génération de leur « géniteurs » pour continuer les jeux peu après le « café ». C'est une ambiance déchainée qui allait se développer car le score des deux équipes resta très serré jusqu'à la fin.

Les Potes-Iront furent donc très heureux de partager cette soirée remplie d'émotion avec tous les participants que nous tenons à remercier chaleureusement.



Nous profitons donc de cette occasion pour faire part des manifestations traditionnelles suivantes organisées par les Potes-Iront pour le dernier trimestre 2017 :

- Le samedi 28 octobre - Fête de la Citrouille sur le thème de la Musique (soirée Vinyes).
- Le mercredi 6 décembre – Rendez-vous avec « Saint-Nicolas » qui passera à Villars-Tiercelin (un tout-ménage suivra avec les détails).

Venez nombreux et les Potes-Iront se réjouissent d'ores et déjà de vous accueillir !

Les Potes-Iront

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



Groupe de marche Jorat-Menthue ... c'est parti !... ça marche !

ENEZ NOUS REJOINDRE !

Le 26 mai, par un temps splendide (de bon augure pour l'avenir de ce groupe !) première marche dans notre Jorat.

La motivation est de marcher bien sûr, mais aussi l'amitié et la découverte de coins sympathiques...

Ce groupe est ouvert à TOUS ! sans cotisation, sans inscription préalable, sans obligation d'être régulier.

Il suffit d'aller sur le site :

<https://sites.google.com/site/marchejoratmenthue/> où vous trouverez le prochain rendez-vous et quelques renseignements utiles. C'est donc très simple ! On vous attend !

Vous trouverez également le lien sur le site de la commune, sous "loisirs" + "sociétés locales"

A disposition : sympatours@bluewin.ch



Jean-Luc Tappy

40ans

du chœur mixte
L'Harmonie des Forêts
dirigé par Edwige Clot

Grande salle de Villars-Tiercelin

Samedis 4 et 11 novembre 2017
Ouverture des portes 19h00
Repas 19h30

Dimanche 5 novembre 2017
Ouverture des portes 16h15
Repas à l'issue du spectacle

Adultes fr. 30.-
Enfants (7 à 12 ans) fr. 15.-

Réservations
021 905 22 29
078 625 11 35

Design : www.encretpixel.com

L'Harmonie des Forêts : et si on créait un chœur mixte ?

C'est comme ça que tout a commencé un samedi matin entre 5 et 6 h, autour d'un café (c'était la 3ème mi-temps d'un Conseil général). Il faut dire qu'à l'époque, nous étions jeunes et fringants. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Edwige Clot, faisant partie des fêtards, et sans qui l'aventure n'aurait jamais vu le jour : à la direction ; notre regretté Bob : pressenti à la présidence ; local : classe d'école. Puis quelques jours plus tard lancement d'une information à la population avec rendez-vous un lundi soir à 20h15. Une quarantaine de personnes répondent à l'appel. Depuis 40 ans, l'aventure se poursuit avec le même enthousiasme et la même envie de transmettre du plaisir aux amateurs de chansons populaires, avec des membres venant de Bottens, Hermenches, Poliez-le-Grand, Froideville, Echallens, Le Mont-sur-Lausanne, Lausanne et Villars-Tiercelin.

Un immense merci à Edwige, infatigable, qui a le don de nous transmettre à nous choristes le pep et l'énergie qui la caractérisent.

Informations : Michel Weber, président
Tél : 079/699.19.38
Mail : michel.weber1961@hotmail.ch



Agenda des sociétés locales

Octobre 2017	Mars 2018
8 Match aux cartes à Villars-Tiercelin <i>FC Villars-Tiercelin</i>	3 Souper de soutiens FC Villars-Tiercelin
21 Brisolée à Villars-Tiercelin <i>Les Amis du Marron</i>	3/4 Soirées du Groupe la Sitelle à Peney-le-Jorat
25 <i>Grand Marché de Villars-Tiercelin</i>	
28 Fête de la citrouille à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Iront</i>	
Novembre 2017	
4/5 Soirées Chœur Mixte à Villars-Tiercelin <i>Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts</i>	
11/12 Soirées Chœur Mixte à Villars-Tiercelin <i>Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts</i>	
15 <i>Grand Marché de Villars-Tiercelin</i>	
25/26 Soirées Chœur Mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i>	
Décembre 2017	
2/3 Soirées Chœur Mixte à Peney-le-Jorat <i>Chœur Mixte de Peney-le-Jorat</i>	
2 Téléthon des Jeunesses <i>Jeunesse de Villars-Mendraz</i>	
6 Saint-Nicolas à Villars-Tiercelin <i>Les Potes-Iront</i>	
20 <i>Marché de Noël Villars-Tiercelin</i>	
Janvier 2018	
27 Loto à Villars-Tiercelin <i>Sté-Locale de Villars-Tiercelin</i>	
27 Bal à Peney-le-Jorat <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i>	
Février 2018	

**Améliorez votre visibilité
avec des outils performants :**

imprimés • sites internet
publications digitales • présentations

encretpixel

www.encretpixel.com • 078 873 44 26
Romanel-sur-Morges • Villars-Tiercelin



ENVIE DE VOUS REMETTRE EN FORME ?

dance2Bfit

Est un programme dynamique durant lequel vous allez vous éclater tout en optimisant votre condition cardio-vasculaire, votre ligne et le tonus de votre musculature, sur des chorégraphies et des musiques variées qui satisferont tout le monde.

Venez essayer, dès aujourd'hui, cette méthode joyeuse, rafraîchissante et saine de mise en forme !

La 1^{ère} partie vous allez danser, suivi d'un renforcement musculaire, en finalisant par un étirement.

Pour plus d'informations, contactez-moi au 079/815 89 26 ou par e-mail silvia@danceaerobics.com
Silvia García, Monitrice Diplômée de « The Dance Aerobics Company ».



- **Mardis matin** de 9h15 à 10h15 à **Boulens**.
- **Mercredis soir** de 19h30 à 20h30 à **Villars-Tiercelin**
- **Vendredis matin** de 9h à 10h à **Villars-Tiercelin**.

Eglise de Peney



Orgue en semaine 45 minutes pour écouter, partager, chanter

Après l'expérience du Jeudi
28 septembre à 10h : « Les âges
de la vie »

Rendez-vous le **Mercredi**
**15 novembre à 16h : « Vitraux et
Tuyaux »**

Une proposition de
Christiane Cornu Cavin



L'association « **que du vent** » reste aux aguets

Les actualités confirment régulièrement la position de l'association, en mettant en lumière les méfaits et les nuisances d'éoliennes démesurées. De nombreuses communes, voire certains cantons en ont d'ores et déjà refusé l'implantation.

L'association met tout en œuvre pour éviter l'implantation de quatre gigantesques turbines dans les bois du Jorat, afin d'en préserver tant son merveilleux paysage, que votre précieuse santé.

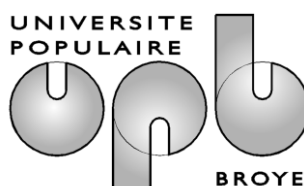
info@queduvent.ch www.queduvent.ch www.plvd.ch



L'Attrape-Rêves Floral voit le jour à Derrey-La-Velaz 7 à Sottens ... Un lieu nouveau pour dynamiser encore plus la commune ! Isabelle et Mary-Line vous ouvrent leur jolie boutique pour vous servir de beaux arrangements de fleurs, vous composer de magnifiques bouquets accompagnés de cartes faites maison !



Mail : attrape-reves-floral@hotmail.com



Va savoir !

<http://www.upbroye.ch>

**PROFITEZ DE CES COURS SYMPATHIQUES et
PROCHES DE CHEZ VOUS
Ouverts à toutes et à tous**

Le programme de l'année scolaire 2017-2018 est à disposition au greffe de la commune de Jorat-Menthue, ou chez Jean-Luc Tappy, jean-luc.tappy@bluewin.ch ou encore sur www.upbroye.ch

Quelques cours organisés sur Moudon, pour vous mettre l'eau à la bouche :

**Tout sur le safran : 25 et 28 octobre 2017 – Tout sur la
permaculture : 5 avril – 26 mai 2018**

Et encore beaucoup d'autres cours... cela vaut la peine de demander un programme ou d'aller sur le site www.upbroye.ch !



**JAZZERCISE À VILLARS-MENDRAZ
SALLE DU CASINO
DÈS LE MARDI 22 AOÛT 2017 DE 18H30 À 19H30
COURS D'ESSAI GRATUIT**

Venez essayer !

**Cours à Brétigny-sur-Morrens le mercredi à 19h
à Cugy-VD le jeudi à 18h15 et le samedi à 9h30**

Contact Nora Jaques

no.jaques@gmail.com

☎ 076.398.73.00

Facebook www.facebook.com/Jazzerciseugy

www.jazzercise.com

Entraînement complet qui mêle
danse, méthodes Pilates,
kickboxing, stretching.

Renforcement des abdos,
fessiers, bras, jambes et dos.

Mouvements simples et variés,
quels que soient votre âge, votre
corpulence et vos antécédents
sportifs.

Ambiance sympa et détendue, le
tout sur de la musique actuelle.





NAISSANCES :



19.03.2017	Menet Castiel	Sottens
07.04.2017	Mosqueron Aldrin Peter	Sottens
03.05.2017	Guernier Lucie	Sottens
19.05.2017	Fogarasi-Szabó Gabriel	Peney-le-Jorat
01.06.2017	Gjorgjevski Lola	Sottens
15.06.2017	Robert Alexi	Montaubion-Chardonney
17.06.2017	Rochat Mahina	Sottens
11.07.2017	Wälti Sélène	Peney-le-Jorat
24.07.2017	Rochat Ethan	Peney-le-Jorat

MARIAGES :



18.05.2017	Dubrit Christophe Dubrit Raymonde	Sottens
27.05.2017	Horodisky Michal Horodiska Magdalena	Peney-le-Jorat
05.05.2017	Lehmann Nicolas Lehmann Karen	Sottens
13.07.2017	Petiot Antoine Petiot Muriel	Villars-Tiercelin
11.08.2017	Greco Giuseppe Vattoux Marie Elodie	Villars-Tiercelin

DECES :



01.05.2017	Chappuis Marianne	Villars-Tiercelin
06.08.2017	Favre Lucienne	Villars-Mendraz

INFOS DU JOURNAL



Délai de retour des articles : 23.02.2018

Prochaine parution : Fin Mars

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pourrions assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

Gil Guttman

Ch. des Epinettes 1 – 1062 Sottens

Tél. 021 905 37 55 – gil.guttman@bluewin.ch



Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin

Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat

Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens